



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

DIRECTION NATIONALE DE LA BCEAO POUR LE TOGO

ENQUETE SUR LES ENVOIS DE FONDS DES TRAVAILLEURS MIGRANTS AU TOGO

RAPPORT FINAL



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Nationale pour le TOGO

Agence Principale de Lomé

Service des Études et de la Statistique

ENQUÊTE SUR LES ENVOIS DE FONDS DES TRAVAILLEURS MIGRANTS

Rapport final



AVRIL 2012

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX.....	3
LISTE DES GRAPHIQUES.....	3
SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	4
PREAMBULE	5
RESUME.....	6
INTRODUCTION.....	7
1. ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES DE L'ENQUÊTE.....	8
1.1. Méthodologie de détermination de l'échantillon.....	8
1.2. Méthodologie de tirage des zones de dénombrement (ZD).....	9
1.3. De la collecte à l'apurement des données.....	9
1.4. Extrapolation des résultats.....	11
2. PRINCIPAUX RESULTATS SUR LES RECEPTIONS.....	12
2.1. Évaluation des transferts reçus.....	12
2.2. Caractéristiques des ménages bénéficiant des transferts.....	13
2.3. Analyse selon le canal de transfert.....	15
2.4. Analyse croisée selon la profession et le canal de transfert reçu.....	15
2.5. Motifs économiques des transferts de fonds des migrants.....	16
2.6. Orientation géographique des transferts reçus.....	17
3. PRINCIPAUX RESULTATS SUR LES ENVOIS DE FONDS.....	19
3.1. Évaluation des transferts émis.....	19
3.2. Caractéristiques des ménages émettant les transferts.....	19
3.3. Flux de transfert émis selon le canal de transfert.....	22
3.4. Analyse des envois de fonds selon le motif économique.....	22
3.5. Orientation géographique des envois de fonds.....	23
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	25
BIBLIOGRAPHIE.....	27
ANNEXES.....	28
Annexe 1 : Compléments de résultats sur les réceptions de fonds.....	28
Annexe 2 : Compléments de résultats sur les envois de fonds.....	32
Annexe 3 : Tableau de synthèse des extrapolations.....	35
Annexe 4 : Termes de référence de l'enquête	36
Annexe 5 : Questionnaire de collecte de données.....	40
Annexe 6 : Équipe d'appui.....	50

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des flux de transferts reçus selon le genre.....	13
Tableau 2 : Répartition des flux de transferts reçus selon le canal de transfert.....	15
Tableau 3 : Répartition des flux de transferts reçus selon la catégorie socioprofessionnelle et le canal de transfert (en millions).....	16
Tableau 4 : Répartition des flux de transfert reçus selon le motif économique de dépenses...	16
Tableau 5 : Répartition des flux de transferts reçus selon la zone géographique.....	18
Tableau 6 : Répartition des flux de transferts émis selon le genre.....	19
Tableau 7 : Répartition des flux de transferts émis selon le statut professionnel.....	20
Tableau 8 : Répartition des flux émis en fonction de la catégorie socioprofessionnelle et le genre de l'émetteur.....	21
Tableau 9 : Répartition des flux de transferts émis selon le circuit.....	22
Tableau 10 : Répartition des envois de fonds selon le motif économique.....	23
Tableau 11 : Répartition des transferts émis selon l'orientation géographique.....	23

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Évolution des flux de transferts reçus entre 2005 et 2011.....	12
Graphique 2 : Évolution des transferts reçus et de l'aide publique au développement entre 2005 et 2011.....	13
Graphique 3 : Répartition des flux de transferts reçus selon la catégorie socioprofessionnelle de chef de ménage.....	14
Graphique 4 : Répartition des flux de transferts reçus selon la catégorie socioprofessionnelle et le genre du chef de ménage.....	14
Graphique 5 : Proportion des différents motifs économiques de dépenses dans le flux total de transferts reçus.....	17
Graphique 6 : Répartition des dix premiers pays émetteurs de transferts vers le Togo.....	18
Graphique 7 : Évolution des transferts émis du Togo vers le reste du monde entre 2005 et 2011.....	19
Graphique 8 : Répartition (en pourcentage) des flux de transferts émis par le Togo selon la catégorie socioprofessionnelle de l'émetteur.....	20
Graphique 9 : Répartition des transferts émis selon la catégorie socioprofessionnelle et le genre des émetteurs.....	21
Graphique 10 : Répartition des envois de fonds (en %) selon le motif économique	22

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

Sigles	Définitions
\$ US	Dollar américain
APD	Aide Publique au Développement
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BdP	Balance des Paiements
CEDEAO	Communauté Économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEMAC	Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale
DGSCN	Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale
DRS	Direction de la Recherche et de la Statistique
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
QUIBB	Questionnaire Unifié sur les Indicateurs de Base de Bien-être
RGPH IV	Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SAS	Sondage Aléatoire Simple
SPSS	Statistical Package for Social Sciences
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine

PREAMBULE

L'enquête sur les envois de fonds des travailleurs migrants a été menée par la BCEAO en coordination avec la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DGSCN). Dans ce cadre, la DGSCN a mis à la disposition de la BCEAO deux (2) experts statisticiens, en l'occurrence Messieurs Watara Nadjarikan KOKOU-AWANOU et Koffi ADOLI qui ont appuyé le Service des Études et de la Statistique de la Direction Nationale dans la conduite des travaux.

La Banque Centrale a été également appuyée par une équipe de 25 membres dont les noms figurent à l'annexe 6 du présent rapport.

La BCEAO exprime toute sa gratitude à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de cette enquête, en particulier les ménages qui ont accepté de répondre à ces sollicitations.

RESUME

L'enquête sur les envois de fonds des migrants a été conduite au Togo du 21 novembre au 02 décembre 2011 auprès d'un échantillon de 1.376 ménages dont 1.063 à Lomé et 313 à Sokodé.

Il ressort de cette enquête que :

- les envois de fonds des travailleurs migrants en direction du Togo sont estimés en 2011 à 139,1 milliards¹. 86,7% de ces montants, soit 120,6 milliards, transitent par le canal formel ;
- selon la catégorie socioprofessionnelle des chefs de ménage bénéficiaires, 39,7 milliards (soit 28,5%) ont été perçus par ceux exerçant une profession libérale sauf les artisans. Les artisans (mécaniciens, soudeurs, menuisiers, ...), pour leur part, ont reçu 29,7 milliards (21,3%). La catégorie des salariés et celle des élèves/étudiants ont bénéficié chacune de 7,2% de ces fonds (soit 10 milliards) ;
- une part très importante, 71,3% (soit 99,2 milliards) des transferts de fonds est destinée aux ménages dirigés par les hommes ;
- l'analyse en termes de canaux de réception des fonds révèle deux types de canaux prépondérants : "Banques, Postes, Sociétés de transferts" (avec 120,6 milliards) d'une part et "Voyageurs" (avec 15,4 milliards) d'autre part. Par ces deux types de canaux, transitent 97,8% des transferts de fonds ;
- parmi les raisons économiques, les investissements immobiliers se taillent la plus grande part pour un montant de 49,7 milliards soit 35,8%. La consommation courante enregistre 33,9% des transferts (47,1 milliards). Les événements familiaux sont très loin avec une valeur de 9,8 milliards ;
- la répartition par zone géographique indique que 51,6% des transferts reçus, soit 71,7 milliards, proviennent de l'Europe avec en tête l'Allemagne (18,5%) suivie de la France (13,9%). Les transferts en provenance de la zone CEMAC (17,6 milliards) l'emportent sur ceux de l'UEMOA (14,1 milliards) ;
- les transferts de fonds émis par les ménages résidents en direction du reste du monde sont évalués à 23,2 milliards et transitent à hauteur de 76,2% et 18,5% respectivement par les « Banques, Postes et Sociétés de Transfert » et les « Voyageurs » ;
- une proportion de 45,4% des transferts émis est orientée vers des investissements. Les parts des transferts émis au titre de la consommation courante et l'éducation se chiffrent à 19,4% et 13,6% ;
- les principales zones de destination des transferts émis sont :
 - l'Europe (37,7%) avec l'Allemagne (14,2%) et la France (10,6%) comme premiers pays de destination ;
 - l'UEMOA (33,5%).

¹ Sauf indication contraire, la monnaie de référence utilisée dans le présent document est le Franc de la Communauté Financière Africaine (FCFA).

INTRODUCTION

Une attention de plus en plus accrue est accordée par les pays en développement et les institutions internationales aux transferts de fonds des travailleurs migrants vers leurs pays d'origine. Les transferts pris en compte ici sont les transferts monétaires associés à la migration, donc effectués par les travailleurs migrants.

En effet, des actions sont depuis quelques années menées pour la promotion des envois de fonds des travailleurs migrants, tant on s'intéresse à leur impact sur le développement des pays africains en général et aux pays à forts mouvements migratoires.

Les transferts de fonds des migrants jouent ainsi un rôle essentiel, parfois crucial, dans l'économie des pays d'origine et traduisent le lien fort des migrants avec ces pays. Le rôle de la diaspora devient de plus en plus prépondérant au regard de l'importance et de la stabilité de ses transferts de fonds.

Mais force est de constater que malgré leur poids, non seulement les flux financiers en direction des pays africains sont mal connus, mais également la structure de leur utilisation demeure imprécise.

Ainsi, pour pallier les insuffisances relevées dans l'évaluation des envois de fonds des travailleurs migrants, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a décidé de mener, dans chaque pays de l'UEMOA, une enquête auprès des populations.

L'objectif de cette enquête est d'améliorer la production des statistiques de balance des paiements, à travers l'estimation des montants reçus des migrants transitant par le circuit informel ainsi que l'affectation de ces ressources selon les principaux motifs économiques.

Dans le cadre de cette enquête au Togo, la phase de collecte s'est déroulée sur la période allant du 21 novembre au 02 décembre 2011 au niveau de deux villes (Lomé et Sokodé). Le choix de ces villes s'explique par leurs proportions élevées dans le niveau global de transferts reçus, par le circuit formel.

Le présent rapport est structuré en trois parties. La première partie porte sur les éléments de la méthodologie d'enquête ainsi que les difficultés et limites rencontrées. La deuxième et la troisième parties présentent et analysent les résultats des données relatives respectivement à la réception de fonds en provenance des travailleurs migrants et à l'émission de fonds du Togo vers le reste du monde.

1. ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES DE L'ENQUÊTE

Cette partie retrace les éléments de plan de sondage et éclaire sur certains aspects de l'enquête.

1.1. Méthodologie de détermination de l'échantillon

Le lancement, au Togo, de l'enquête sur les envois de fonds des travailleurs migrants a requis au préalable, l'élaboration d'un échantillon représentatif.

A cet effet, deux approches ont été envisagées :

- la constitution d'un échantillon à partir d'une base de données éventuellement disponible, permettant d'identifier les ménages bénéficiaires de ces revenus ;
- la constitution d'un échantillon aléatoire à partir des clients des sociétés de transferts d'argent par lesquelles transitent une bonne partie des envois de fonds des travailleurs migrants, ainsi que des ménages ayant recours aux voies informelles.

Selon la Direction de la Recherche et de la Statistique (DRS), les deux approches définies par les termes de référence sont complémentaires en vue de la constitution d'un échantillon représentatif. Le choix final a été déterminé par les informations disponibles à la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DGSCN).

A cet effet, les données de l'enquête QUIBB (Questionnaire des Indicateurs de Base du Bien Etre) réalisée en 2006 par la DGSCN ont été mises à la disposition de la BCEAO.

Au regard de la vétusté des données de l'enquête QUIBB, des informations sur les personnes ayant effectué sur la période de janvier 2010 à fin mai 2011 des opérations de transfert rapide de fonds (émission et réception) ont été collectées auprès de certaines banques notamment Ecobank-Togo, la Banque Atlantique Togo et l'Union Togolaise de Banque (UTB). Cette démarche visait à repérer des indications plus récentes pour un meilleur ciblage de l'échantillon de l'enquête.

1.1.1 Analyse des données de la DGSCN

Les données de la DGSCN portent sur la répartition par région des ménages en milieu urbain ayant reçu des transferts de fonds. De l'analyse de ces données, il ressort une prédominance de la Région Maritime caractérisée par une forte concentration dans la ville de Lomé, qui à elle seule représente 57,2% desdits ménages.

A l'intérieur du pays, la Région des Plateaux a la plus forte proportion avec 17,0%. Elle est suivie des Régions de Kara et Centrale qui représentent respectivement 11,5% et 4,7%.

En raison de la vétusté des ces informations, l'analyse a été complétée par celle des données collectées auprès d'autres sources notamment les banques.

1.1.2 Analyse des données des banques

L'analyse a porté sur les données de trois banques de la place relatives aux opérations de transfert rapide de fonds effectuées via le réseau Western Union sur la période de janvier 2010 à fin mai 2011.

L'examen de ces données a confirmé la prédominance de la ville de Lomé avec un taux de 95% des bénéficiaires de fonds. Cette situation s'expliquerait par la proximité des services financiers et le taux d'alphabétisation plus élevé. Les 5% restants se répartissent sur les populations des cinq régions du pays avec une moyenne de 1%. La plus forte concentration se situe dans la ville de Sokodé où résident 33,2% des personnes de l'intérieur du pays ayant reçu des transferts de

fonds des migrants par le canal Western Union.

Au regard des résultats de ces deux analyses et des contraintes budgétaires, il a été décidé que l'enquête soit menée dans deux villes notamment Lomé et Sokodé qui paraissent plus représentatives.

1.1.3 Choix de la taille et répartition de l'échantillon

La détermination de la taille de l'échantillon a été guidée par l'enveloppe budgétaire allouée à l'enquête. L'évaluation des différents coûts liés à l'opération a conduit à un échantillon de 1.200 ménages.

La combinaison des résultats de l'enquête QUIBB 2006 et les informations reçues des banques aboutit à des taux moyens de bénéficiaires d'envois de fonds de 76,3% à Lomé et 23,7% pour le reste du pays représenté pour les besoins de l'enquête par Sokodé. Par simplification, il a été retenu des pondérations de 75% et de 25% respectivement, soit une répartition en 900 ménages à Lomé et 300 à Sokodé.

1.2. Méthodologie de tirage des zones de dénombrement (ZD)

Selon la base de données de la DGSCN, la ville de Lomé est subdivisée en 1.567 ZD avec en moyenne 217 ménages par ZD. En l'absence d'informations complémentaires sur l'importance des envois des fonds dans les ZD, un même poids a été accordé à chacune d'elles. La taille de 900 ménages à tirer à Lomé impose alors un tirage de 5 ZD.

Les 5 ZD ont été sélectionnées par la méthode du tirage systématique¹. Le recensement de l'ensemble de ces 5 ZD a conduit à un sous-échantillon d'une taille de 1.109 ménages à Lomé.

La même méthodologie a été appliquée pour le tirage au titre de la ville de Sokodé subdivisée en 76 ZD. En prenant en compte la taille moyenne des ZD qui est de 226 ménages dans cette localité, 2 ZD ont été tirées, le nombre de ménages à enquêter étant de 300.

La taille brute de l'échantillon tiré (1.522 ménages) a été ramenée à 1.200 ménages en appliquant un taux de 79% ($1.200/1.522$) au nombre de ménages de chaque zone de dénombrement pour tenir compte de l'adéquation entre le budget alloué et la taille de l'échantillon.

1.3. De la collecte à l'apurement des données

1.3.1. Phase préparatoire

Sur la base des zones de dénombrement du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) effectué au Togo en novembre 2010, l'identification des zones de dénombrement a été effectuée avec l'appui de la DGSCN. En effet, pour les besoins de l'enquête, la DGSCN a mis à la disposition de la BCEAO, deux de ses cadres statisticiens pour toute la durée de l'enquête. Ces deux agents ont contribué de façon significative aux travaux de tirages des zones de dénombrement.

Pour la collecte des données, 20 agents enquêteurs et 4 contrôleurs ont été recrutés et formés au cours du mois de novembre 2011. La formation a porté notamment sur les objectifs de l'enquête, les notions de base sur les envois de fonds des travailleurs migrants, le manuel de l'enquêteur, le questionnaire et les techniques de son administration.

Pour faciliter l'accès des enquêteurs dans les ménages, des correspondances ont été adressées

¹ Le tirage systématique consiste à affecter un numéro de 1 à n aux ZD de la localité, à définir un pas (nombre total de ZD / nombre de ZD à tirer), à tirer un nombre aléatoire entre 1 et le pas et à générer les autres individus de l'échantillon en ajoutant le pas au numéro précédemment tiré.

aux Autorités administratives pour les informer des objectifs et du déroulement de l'enquête. En outre, un communiqué a été diffusé via la presse officielle et certaines chaînes de radios de la place.

1.3.2. Collecte de données sur le terrain

La collecte des données s'est déroulée à Lomé et à Sokodé du 21 novembre au 02 décembre 2011.

Conformément aux termes de référence de l'enquête, le recensement des ménages de chaque zone de dénombrement a été effectué par les enquêteurs avec l'appui de leurs contrôleurs.

A Lomé, la collecte des données s'est déroulée dans 5 zones de dénombrement regroupées en 2 blocs qui ont été couverts en 2 phases successives par 15 enquêteurs et 3 contrôleurs repartis en 3 équipes.

A Sokodé, la collecte des informations a été menée dans 2 zones de dénombrement par une équipe de 5 enquêteurs et 1 contrôleur, en l'occurrence, l'un des deux agents de la DGSCN.

Les questionnaires remplis par les enquêteurs à Lomé ont été quotidiennement transmis à la BCEAO après leur validation par les contrôleurs. Ceux de Sokodé ont été transmis en deux vagues.

La collecte des données sur le terrain a été globalement satisfaisante. Les questionnaires ont été administrés à un nombre total de 1.376 ménages dont 1.063 à Lomé et 313 à Sokodé, soit 106% de l'échantillon visé. L'écart par rapport aux 1.200 ménages s'expliquerait par l'évolution et les mouvements de l'effectif initial de la population depuis le RGPH de novembre 2010.

1.3.3. Traitement des données

La saisie des données a été réalisée suivant un masque élaboré sous EPI DATA au niveau de l'Agence Principale de Lomé. Elle a été assurée par deux agents recrutés et formés au cours de la même période que les enquêteurs et contrôleurs.

Les données saisies ont fait l'objet d'un double contrôle par une équipe du Service des Études et des Statistiques. Elles ont ensuite été exportées vers un tableur pour un contrôle complémentaire et l'élaboration de différents tableaux nécessaires à une meilleure analyse de la vraisemblance des premiers résultats bruts de l'enquête.

Le contrôle des données saisies a révélé un certain nombre d'incohérences et de résultats aberrants qui ont conduit à écarter les questionnaires en cause.

La base de données apurée au niveau de l'Agence a été transmise à la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale pour la finalisation du traitement des données. La DGSCN a affiné le traitement des données à l'aide du logiciel SPSS et a procédé notamment à une extrapolation des résultats de l'enquête à l'ensemble du territoire national en vue de l'élaboration du rapport définitif de l'enquête.

Les données collectées indiquent que les réceptions de fonds déclarées par les ménages enquêtés s'élèvent à 467,8 millions de FCFA contre 71,2 millions de FCFA pour les émissions.

1.4. Extrapolation des résultats

Deux étapes ont permis d'extrapoler les résultats bruts de l'enquête au plan national :

- D'abord la base de sondage (résultats provisoires de RGPH 4) et le plan de sondage ont conduit à obtenir les pondérations des différentes zones enquêtées. Ces pondérations appliquées aux ménages enquêtés ont donné, pour chaque localité, la taille en termes de nombre de ménages de la base de sondage. Ainsi, le nombre de ménages à Lomé est de 339 935 contre 17 182 pour Sokodé.
- En absence de toute donnée sur les montants transférés à travers les circuits formels, un proxy a été utilisé. Dans la base de sondage, la localité de Sokodé représente les autres localités du Togo sans Lomé. Les résultats de Sokodé ont donc été extrapolés au plan national sans Lomé, suivant les résultats du tableau suivant.

Tableau 0 : Répartition géographique des ménages ayant reçu des transferts

Régions	Poids DGSCN	Poids Banques	Moyenne
Lomé	57,2%	95,4%	76,3%
Autres	42,8%	4,6%	23,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source : DGSCN et BCEAO, 2011

Le “poids DGSCN” est le pourcentage des ménages, selon l'enquête QUIBB 2006, ayant reçu des transferts. Le “poids Banques” est la répartition des personnes ayant reçu des transferts de fonds des migrants via le réseau Western Union.

1.4.1. Difficultés rencontrées

Les principales difficultés ont été notées au niveau de la phase d'échantillonnage. En effet, dans un premier temps, les travaux de constitution de l'échantillon d'enquête avaient porté essentiellement sur les données de l'enquête QUIBB réalisée en 2006 par la DGSCN. Cependant, ces données se sont révélées insuffisantes pour la sélection des zones cibles de l'enquête. Les informations des services nationaux de statistiques ont dû être complétées par d'autres données collectées auprès de certaines banques sur les opérations de transfert rapide de fonds. En raison de ces difficultés, des retards importants ont été accusés dans la réalisation de l'enquête.

En outre, compte tenu du niveau limité du budget alloué à l'enquête, la collecte des données n'a couvert que deux villes du Togo. D'autres régions auraient pu être couvertes pour assurer une meilleure représentativité des opérations de transferts de fonds au Togo.

Concernant la collecte des données sur le terrain, les agents enquêteurs ont été confrontés à des difficultés dues principalement à l'absence de certains chefs de ménage ou à leur réticence à répondre aux questions surtout en présence d'autres membres des ménages.

D'autres enquêtés ont refusé de fournir des informations sur leurs correspondants qui seraient probablement en situation irrégulière dans leurs pays d'immigration.

Plusieurs incohérences et anomalies ont été relevées dans les premiers résultats bruts du traitement des données. Cette situation a conduit à des travaux complémentaires d'apurement qui ont rallongé le délai de traitement des données.

2. PRINCIPAUX RESULTATS SUR LES RECEPTIONS

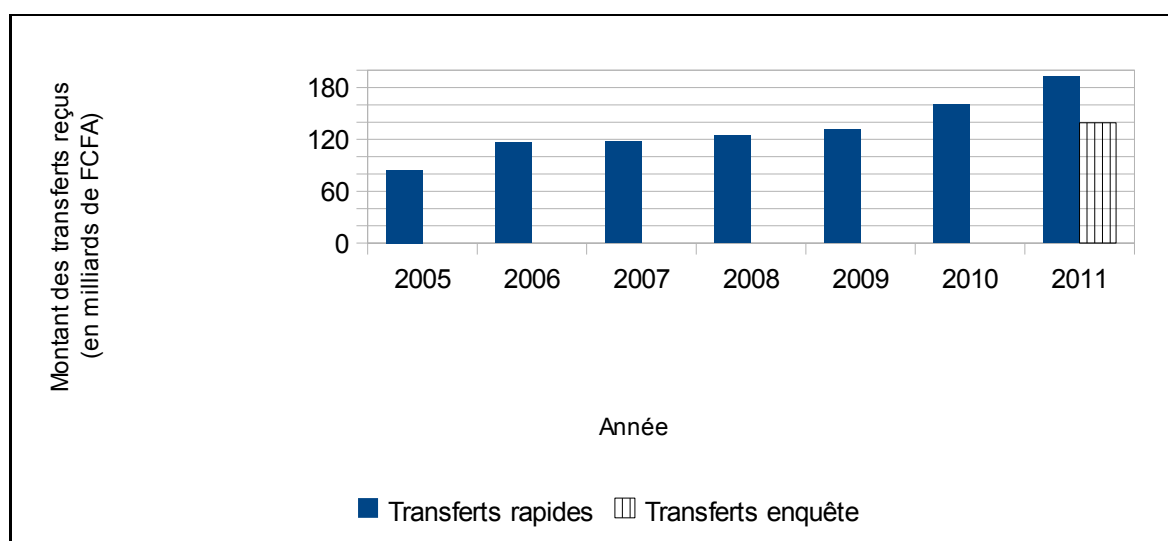
La présente partie traite de l'estimation du montant des flux de transferts reçus. Elle analyse ces transferts reçus selon la caractéristique socioprofessionnelle des chefs de ménage bénéficiaires, le canal de transfert et d'autres variables.

2.1. Évaluation des transferts reçus

Sur la base des résultats de l'enquête, les flux de transferts reçus en 2011 par les ménages togolais sont évalués à 139,1 milliards.

En comparaison avec les données sur les transferts de fonds reçus par le canal des Sociétés de Transfert d'Argent sur la période 2005 à 2011 ce niveau de flux paraît faible.

Graphique 1 : Évolution des flux de transferts reçus entre 2005 et 2011



Source : BCEAO et Enquête sur les envois de fonds des travailleurs migrants, 2011

En effet, la valeur des transferts rapides de fonds reçus au Togo par les canaux formels (sociétés de transfert d'argent) s'est établie à 187,6 milliards en 2011 et est largement supérieur au niveau des transferts de fonds estimés sur la base des résultats de l'enquête (139,1 milliards).

Cet important écart résulterait du fait que les transferts rapides de fonds portent sur les transactions des opérateurs économiques à toutes fins, en particulier, commerciales. En effet, l'enquête, quant à elle, n'a couvert que les envois de fonds des migrants au sens de la balance des paiements.

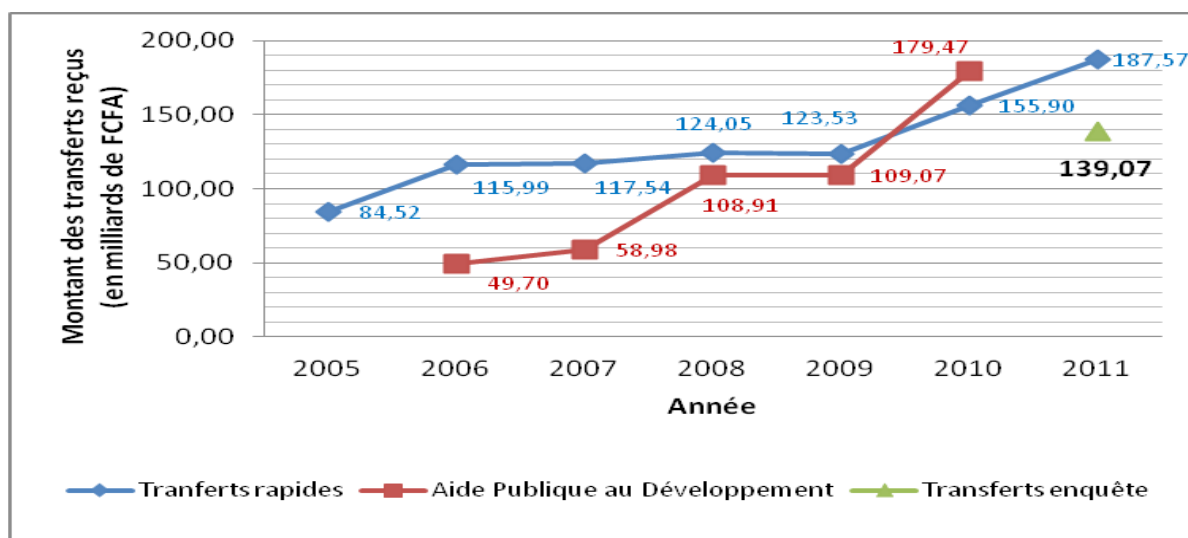
Le graphique ci-après compare l'évolution des transferts rapides de fonds reçus par les sociétés de transfert d'argent et celle de l'Aide Publique au Développement (APD)¹ en direction du Togo entre 2006 et 2010. Ainsi, après une forte hausse de l'APD entre 2006 et 2008, passant de 49,7 à 108,9 milliards, elle dépasse à peine (109,1 milliards) en 2009, le niveau enregistré en 2008. Pendant cette période, les transferts rapides de fonds connaissent une légère augmentation, passant de 115,9 à 124,1 milliards de FCFA, puis déclinent légèrement pour atteindre en 2009, 123,5 milliards. En 2010, une hausse substantielle est notée aussi bien au niveau de l'APD que des transferts rapides qui s'établissent respectivement à 179,5 milliards et à 155,9 milliards.

Cette situation d'afflux de l'aide mobilisée auprès des donateurs traduit en fait l'effectivité de la reprise de la coopération internationale du Togo avec ses partenaires. Ce regain de confiance en

¹ Les montants de l'Aide Publique au Développement portent ici sur les dons et les prêts préférentiels.

l'économie togolaise pourrait également expliquer la hausse des transferts rapides.

Graphique 2 : Évolution des transferts reçus et de l'aide publique au développement entre 2005 et 2011



Sources : BCEAO et Enquête sur les envois de fonds des travailleurs migrants, 2011

2.2. Caractéristiques des ménages bénéficiant des transferts

Le quatrième recensement de la population et de l'habitat (RGPH IV) de 2010 a montré que la population résidente du Togo est composée de 48,6% d'hommes contre 51,4% de femmes, soit un rapport de masculinité de 95 hommes pour 100 femmes. 23,5% des ménages sont dirigés par les femmes.

L'enquête sur les envois de fonds des travailleurs migrants s'est intéressée aux caractéristiques socio-économiques des chefs de ménage.

Comme l'indique le tableau ci-dessous, 99,2 milliards, soit 71,3% des flux de transfert sont reçus par des chefs de ménage masculins contre 39,9 milliards, pour les chefs de ménage féminins.

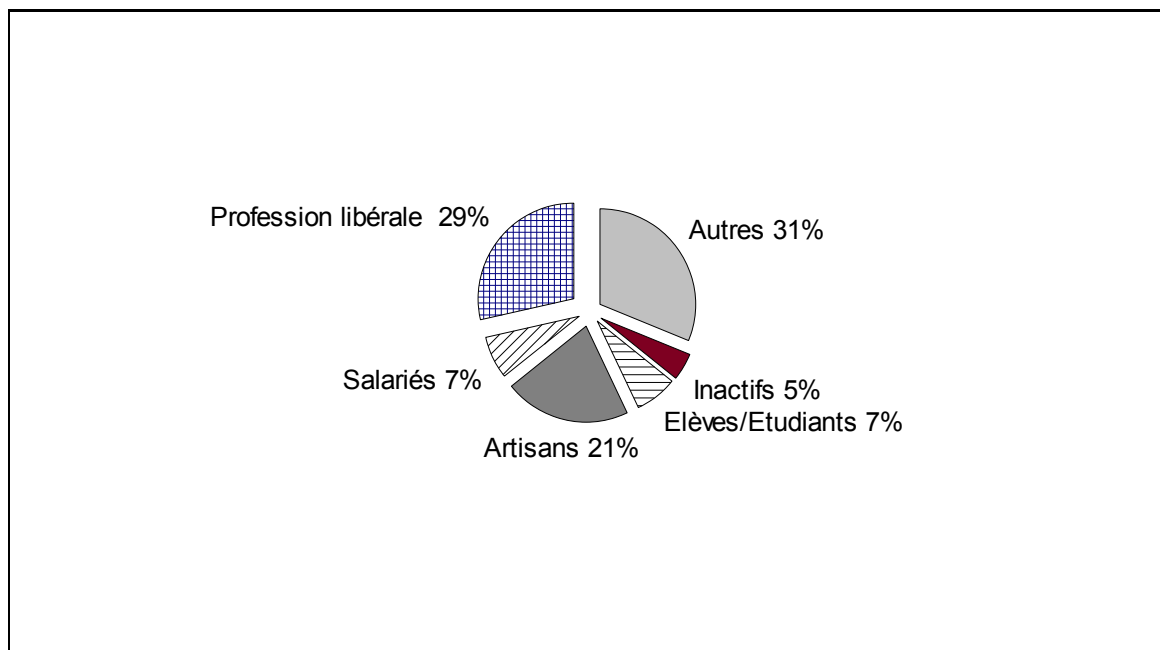
Tableau 1 : Répartition des flux de transferts reçus selon le genre

Genre	Montant reçu en millions	%
Masculin	99 223,3	71,3
Féminin	39 850,8	28,7
Ensemble	139 074,1	100,0

Source : Enquête sur les envois de fonds des travailleurs migrants, 2011

L'analyse de ces flux de transferts en termes de catégorie socioprofessionnelle des chefs de ménage révèle que les chefs de ménage recevant la grande partie des transferts (28,5%) sont ceux exerçant des professions libérales, suivis des chefs de ménage artisans qui reçoivent 21,3% des transferts.

Graphique 3 : Répartition des flux de transferts reçus selon la catégorie socioprofessionnelle de chef de ménage

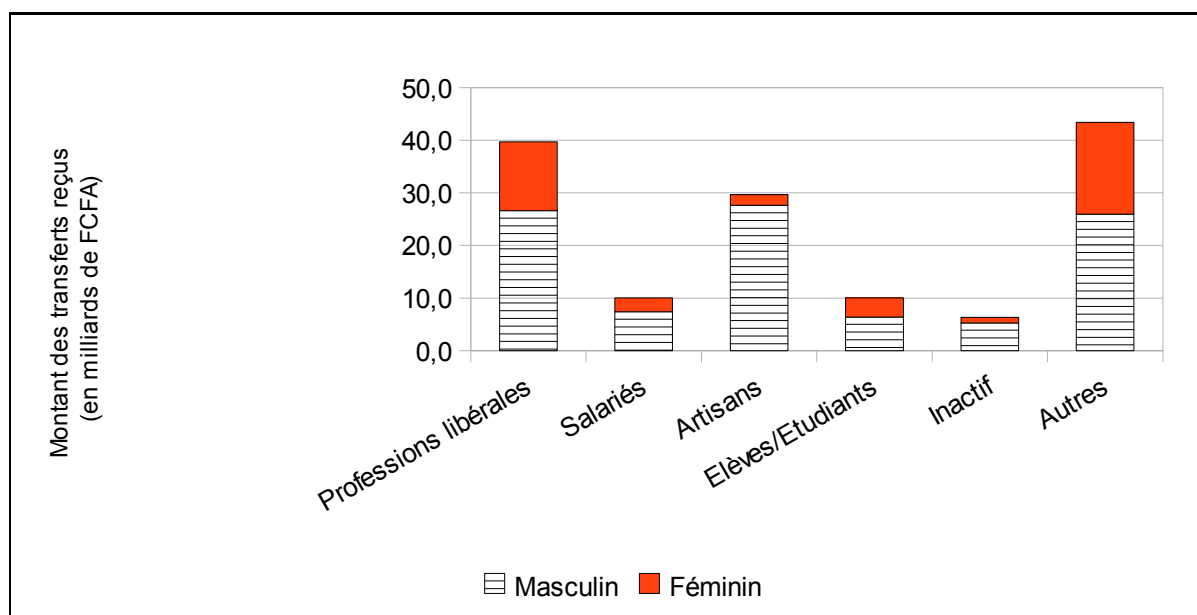


Source : Enquête sur les envois de fonds des travailleurs migrants, 2011

En croisant la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage par le genre, la tendance suggérée par l'analyse selon le genre des chefs de ménage se confirme pour toutes les catégories socioprofessionnelles.

En effet, les ménages dirigés par les hommes reçoivent entre 59,8% et 93,2% du total des fonds selon les catégories socioprofessionnelles contre 6,8% et 40,2% pour ceux dirigés par les femmes.

Graphique 4 : Répartition des flux de transferts reçus selon la catégorie socioprofessionnelle et le genre du chef de ménage



Source : Enquête sur les envois de fonds des travailleurs migrants, 2011

2.3. Analyse selon le canal de transfert

Il existe deux types de canaux de transferts : les canaux de transfert formels (Banques, Poste et Sociétés de Transfert d'Argent) et les canaux de transfert informels.

L'enquête estime à 86,7% la proportion des transferts transitant par les canaux formels ; soit un montant de 120,6 milliards. Les canaux informels acheminent, pour leur part, un flux de 18,5 milliards, soit un pourcentage de 13,3% des flux de transfert.

Tableau 2 : Répartition des flux de transferts reçus selon le canal de transfert

Canaux de transfert	Montant reçu (en millions)	Pourcentage (%)
Banques, Postes, Sociétés de transfert	120 554,3	86,7
Voyageur	15 432,9	11,1
Commerçant/ Homme d'affaires	1 726,4	1,2
Système fax	108,3	0,1
Autres	1 252,2	0,9
Total	139 074,1	100,0

Source : Enquête sur les envois de fonds des travailleurs migrants, 2011

L'enquête s'est intéressée à quatre types de canaux de transfert informels : (i) les voyageurs, (ii) les commerçants et hommes d'affaires, (iii) le système fax¹ et (iv) les autres canaux de transferts non cités ailleurs. Il ressort des résultats de l'enquête que parmi les canaux de transfert informels, les migrants privilégient le canal des voyageurs pour transférer des fonds. Ainsi, 15,4 milliards, soit 11,1% des flux totaux de transfert, transitent par l'intermédiaire des voyageurs ; les commerçants et les hommes d'affaires n'acheminent qu'un peu plus de 1% des flux totaux de transfert. Le système fax est quant à lui négligeable, le recours à ce dernier pour le transfert de fonds des travailleurs migrants ne portant que sur un montant de 108,3 millions, représentant 0,1% des flux.

Le faible niveau des réceptions de fonds transitant par les canaux informels est favorisé par l'importance des réseaux des Sociétés de Transfert d'Argent et de la Poste ainsi que la célérité et la sécurité des transactions.

2.4. Analyse croisée selon la profession et le canal de transfert reçu

L'analyse combinée des transferts reçus en fonction du circuit et de la profession révèle une prépondérance des fonds reçus par les chefs de ménage de profession libérale et artisans qui, à eux seuls, représentent 49,8% du total des fonds reçus. Cette prédominance de l'ensemble des deux catégories est notée aussi bien pour les canaux formels qu'informels.

¹ Inspiré de l'Hawala traditionnel, le système « fax » consiste à regrouper les transferts dans un point de collecte (commerce ou foyer) et à redistribuer, via un commerçant, la somme aux bénéficiaires dans le pays de destination, après une identification téléphonique. Ce système a les mêmes caractéristiques que les sociétés de transferts d'argent, mais s'avère moins coûteux (entre 3 et 5% de commissions prélevées) et plus risqué. Les sommes sont, par la suite, en grande partie, compensées par un virement bancaire du collecteur au commerçant distributeur, ou par expédition de marchandises.

Tableau 3 : Répartition des flux de transferts reçus selon la catégorie socioprofessionnelle et le canal de transfert (en millions)

Profession/Statut	Formel		Non formel		Ensemble	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Profession libérale sauf artisans	33 878,9	28,1	5 780,2	31,2	39 659,1	28,5
Salariés	8 753,2	7,3	1 287,1	6,9	10 040,3	7,2
Artisans (Mécaniciens, soudeur,	24 513,7	20,3	5 142,8	27,8	29 656,6	21,3
Elèves/Étudiants	7 003,6	5,8	2 998,1	16,2	10 001,7	7,2
Inactif	6 031,3	5	315,2	1,7	6 346,5	4,6
Autres	40 373,5	33,5	2 996,3	16,2	43 369,8	31,2
Ensemble transferts reçus	120 554,3	100	18 519,8	100	139 074,1	100

Source : Enquête sur les envois de fonds des travailleurs migrants, 2011

Outre les catégories socioprofessionnelles identifiées, une part importante (31,2%) des fonds reçus est destinée à des ménages dont la profession n'est pas révélée par l'enquête.

2.5. Motifs économiques des transferts de fonds des migrants

L'un des objectifs assignés à l'enquête sur les envois de fonds des travailleurs migrants est de cerner le motif économique des transferts ou encore les composantes des dépenses pour lesquelles les fonds sont transférés. L'enquête s'est intéressée à sept types de dépenses qui sont les dépenses de consommation courante, de santé, d'éducation, d'investissements immobiliers, d'autres investissements, l'épargne, les dépenses pour des événements familiaux ou religieux.

Le tableau ci-après montre que les motifs de dépenses susmentionnés absorbent environ 98% des transferts reçus, les autres dépenses ne couvrant qu'un peu plus de 2% des flux totaux.

Tableau 4 : Répartition des flux de transfert reçus selon le motif économique de dépenses

Motifs économiques	Montant affecté	Pourcentage
Consommation courante	47 070,2	33,9
Santé	8 172,3	5,9
Education	8 178,2	5,9
Investissements immobiliers	49 721,7	35,8
Autres investissements	11 934,3	8,6
Epargne	1 090,5	0,8
Evènements familiaux/religieux	9 840,4	7,1
Autres	3 066,4	2,2
Ensemble transferts reçus	139 074,1	100,0

Source : Enquête sur les envois de fonds des travailleurs migrants, 2011

En termes d'importance, les motifs économiques prépondérants de transfert de fonds reçus sont les investissements immobiliers qui représentent 35,8% des montants reçus et la consommation courante avec 33,9%. Ces deux motifs mobilisent à eux seuls plus des deux-tiers (69,6%) des transferts reçus.

L'importance de la part des transferts consacrés aux investissements immobiliers confirme que même à l'étranger, les travailleurs migrants restent attachés à leurs origines et sont portés à y avoir des biens immobiliers.

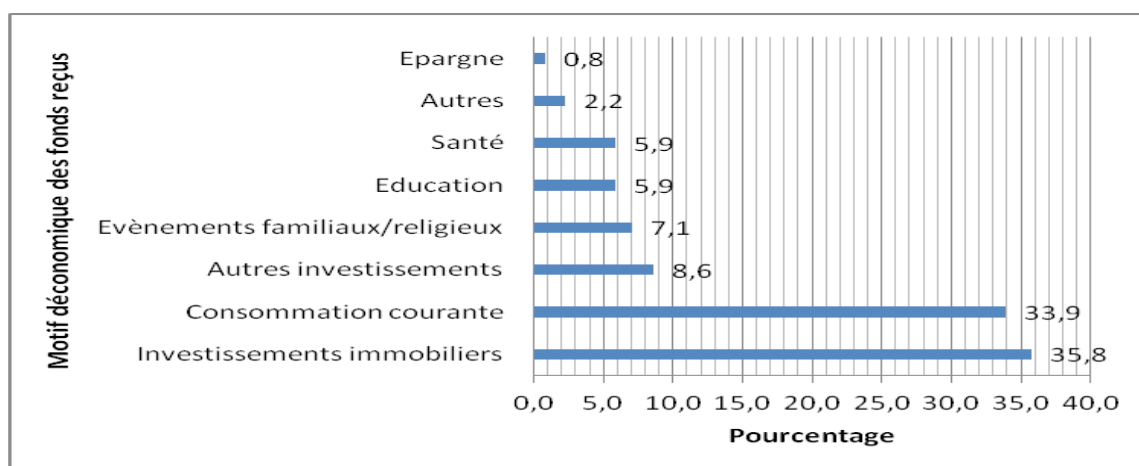
Le poste investissement (« Investissements immobiliers » et « Autres investissements¹ ») vient

¹ Les autres investissements portent notamment sur les activités champêtres, commerciales et la création d'entreprises.

donc en première position (44,3%) pour les motifs de transfert, suivi du poste « Consommation courante » (33,9%). Il est noté que l'intérêt porté par les travailleurs migrants à leurs familles restées au pays les conduit à financer les événements familiaux et/ou religieux pour un montant de 9,8 milliards, soit 7,1% des transferts reçus. Il est aussi intéressant de souligner que les dépenses de santé et d'éducation sont aussi supportées chacune à hauteur de 5,9% des transferts.

L'épargne est le parent pauvre des motifs de transfert (moins de 1%). Ceci traduit la précarité des ménages destinataires des flux de transfert.

Graphique 5 : Proportion des différents motifs économiques de dépenses dans le flux total de transferts reçus



Source : Enquête sur les envois de fonds des travailleurs migrants, 2011

2.6. Orientation géographique des transferts reçus

L'analyse selon l'orientation géographique des transferts reçus permet de dégager par ordre d'importance des réceptions de fonds :

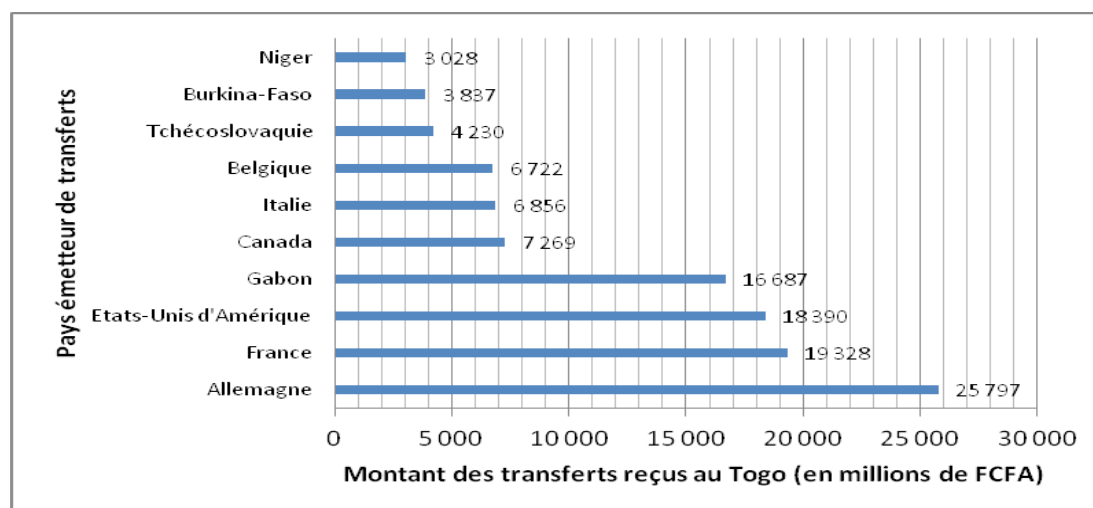
- le continent européen qui alimente l'économie togolaise à hauteur de 71,7 milliards, soit un peu plus de la moitié (51,6%) des flux totaux de transfert de fonds en direction du Togo ;
- le continent africain qui représente un peu plus du quart (27,7%) des transferts émis vers le Togo, soit 38,6 milliards ;
- le continent américain avec 25,8 milliards, soit un peu moins du cinquième (18,5%) des transferts reçus ;
- l'Asie et l'Océanie qui, ensemble, contribuent pour 2,1% (équivalent de 2,9 milliards) aux transferts en direction du Togo.

Tableau 5 : Répartition des flux de transferts reçus selon la zone géographique

Répartition géographique	Montant des transferts reçus (en millions)	Pourcentage (%)
1. Afrique	38 643,5	27,7
1.1 UEMOA	14 099,2	10,1
1.2 Autres pays de la CEDEAO	4 594,0	3,3
1.3 CEMAC	17 647,1	12,7
1.4 Maghreb	2 151,1	1,5
1.5 Autres Afrique	152,1	0,1
2. Europe	71 705,1	51,6
dont ALLEMAGNE	25 797,5	18,5
dont FRANCE	19 328,5	13,9
3. Amérique	25 779,1	18,5
dont Etats-Unis	18 390,1	13,2
4. Asie	2 890,6	2,1
5. Océanie	55,8	0,0
Ensemble transferts reçus	139 074,1	100,0

Source : Enquête sur les envois de fonds des travailleurs migrants, 2011

Le graphique ci-après montre la répartition des dix premiers pays émetteurs de transferts vers le Togo. Ces dix pays concentrent plus de 80% des flux totaux de fonds vers le Togo. Il est intéressant de noter que trois pays africains font partie de ce peloton de tête en matière d'importance des fonds reçus des travailleurs migrants ; il s'agit du Gabon (16,7 milliards) qui vient en quatrième position après l'Allemagne (25,8 milliards), la France (19,3 milliards) et les Etats-Unis d'Amérique (18,4 milliards) ; du Burkina-Faso (3,8 milliards) et du Niger (3,0 milliards).

Graphique 6 : Répartition des dix premiers pays émetteurs de transferts vers le Togo

Source : Enquête sur les envois de fonds des travailleurs migrants, 2011

L'absence de la Côte d'Ivoire de cette liste pourrait être imputée à la crise politique qu'a connue ce pays ces dernières années, en particulier en 2011, année de l'enquête. En effet, les fonds reçus de la Côte d'Ivoire selon les résultats de l'enquête se situeraient à 2,6 milliards, soit 1,9% du montant total des transferts reçus.

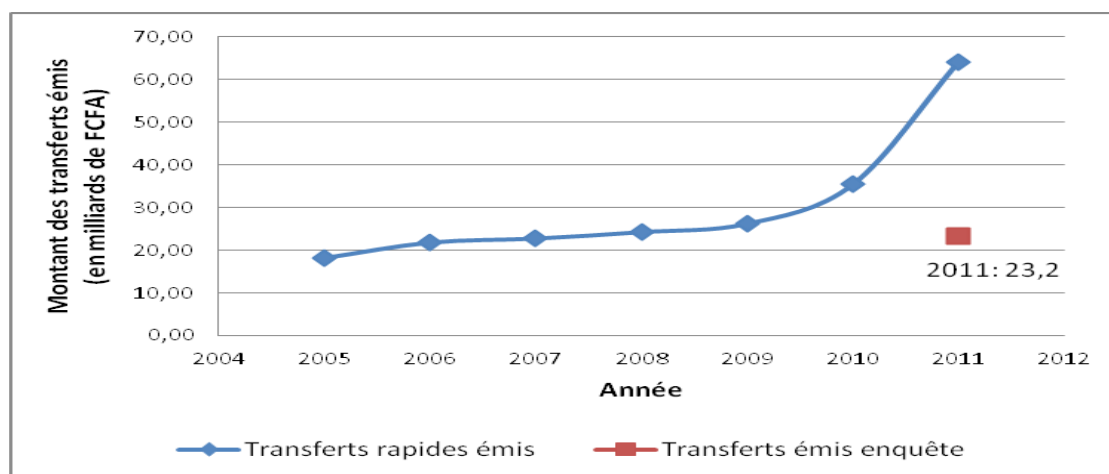
3. PRINCIPAUX RESULTATS SUR LES ENVOIS DE FOND

Cette troisième partie s'intéresse aux émissions de transferts des ménages résidents du Togo vers le reste du monde.

3.1. Évaluation des transferts émis

Suivant les résultats de l'enquête sur les envois de fonds des migrants, les flux de transferts émis par les ménages togolais en direction du reste du monde sont évalués à 23,2 milliards en 2011.

Graphique 7 : Évolution des transferts émis du Togo vers le reste du monde entre 2005 et 2011



Source : BCEAO et Enquête sur les envois de fonds des travailleurs migrants, 2011

Une comparaison avec les données sur les émissions de fonds via les Sociétés de Transfert d'Argent compilées par la Banque Centrale (BCEAO) montre un grand écart entre les deux types de données. En effet, suivant cette source, le montant des transferts de fonds émis par les ménages résidents au Togo, se chiffre à 64,2 milliards en 2011.

Cet écart de 41,0 milliards entre les flux de transferts rapides émis et le montant des transferts estimés par l'enquête pourrait être le fait des transferts n'entrant pas dans le cadre des dépenses des ménages. En effet, une partie des transferts rapides de fonds serait liée à des opérations commerciales et d'autres transactions entre résidents ou entre non-résidents.

3.2. Caractéristiques des ménages émettant les transferts

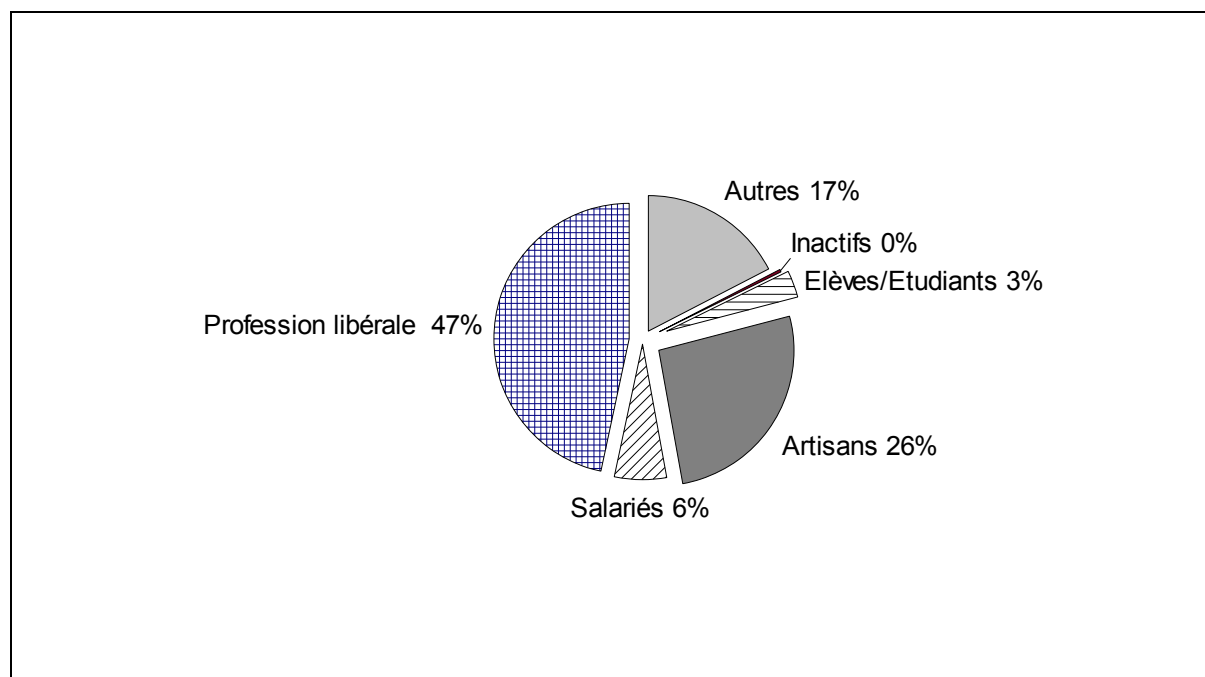
Une analyse selon le genre montre que 84,2% des transferts émis proviennent essentiellement des chefs de ménage masculins. La prédominance de ces derniers ainsi que leur capacité financière plus importante par rapport aux chefs de ménage féminins expliqueraient ce constat.

Tableau 6 : Répartition des flux de transferts émis selon le genre

Sexe de l'émetteur	Montant émis en millions	%
Masculin	19 523,0	84,2
Féminin	3 673,4	15,8
Ensemble des transferts émis	23 196,4	100,0

Source : Enquête sur les envois de fonds des travailleurs migrants, 2011

Graphique 8 : Répartition (en pourcentage) des flux de transferts émis par le Togo selon la catégorie socioprofessionnelle de l'émetteur



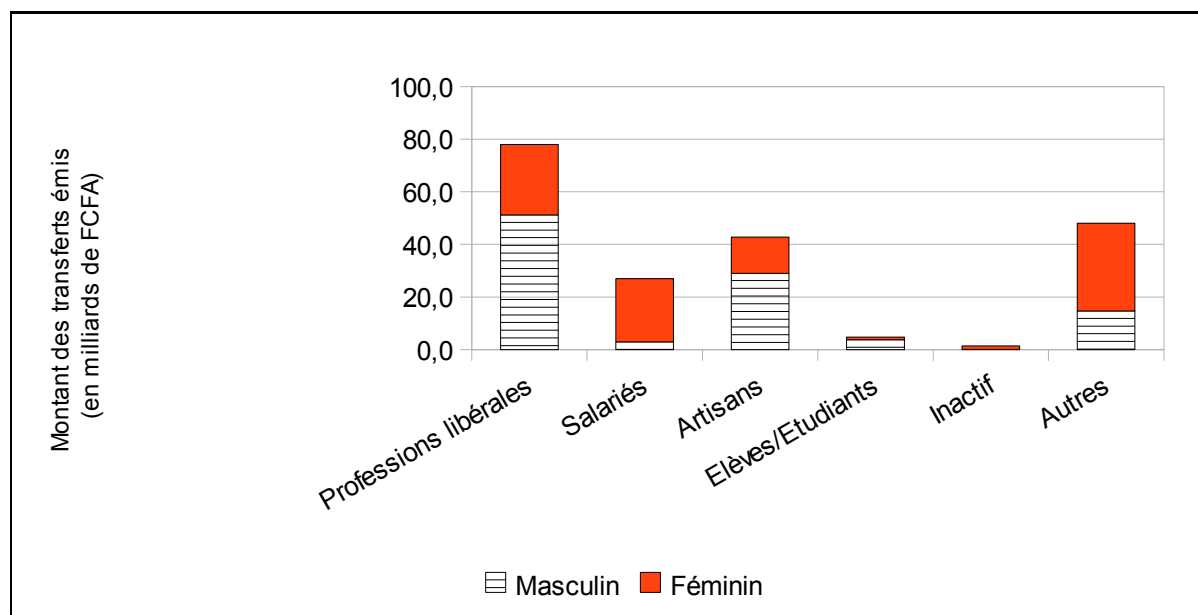
Source : Enquête sur les envois de fonds des travailleurs migrants, 2011

Tableau 7 : Répartition des flux de transferts émis selon le statut professionnel

Profession/Statut	Montant émis (en millions)	%
Profession libérale sauf artisans	10 814,7	46,6
Salariés	1 435,2	6,2
Artisans (Mécaniciens, soudeur, Menuisier, ...)	6 083,6	26,2
Elèves/Étudiants	751,1	3,2
Inactif	72,1	0,3
Autres	4 039,6	17,4
Ensemble des transferts émis	23 196,4	100,0

Source : Enquête sur les envois de fonds des travailleurs migrants, 2011

L'analyse du graphique et du tableau ci-dessus montre que près de 11 milliards des transferts sont émis par les "Professions libérales" soit 46,6% des envois de fonds. Les "Artisans" viennent en deuxième position avec une émission de 6,1 milliards.

Graphique 9 : Répartition des transferts émis selon la catégorie socioprofessionnelle et le genre des émetteurs

Source : Enquête sur les envois de fonds des travailleurs migrants, 2011

Une analyse combinée des flux de transferts émis selon la catégorie socioprofessionnelle et le genre révèle de façon surprenante que parmi les émetteurs salariés, les ménages dirigés par les femmes sont ceux qui envoient plus vers l'étranger. En effet, les femmes salariées enverraient 879,8 millions, soit 3,8% des fonds émis, contre 555,5 millions (représentant 2,4% des fonds émis) pour les hommes salariés. Pour la quasi-totalité des autres catégories socioprofessionnelles, les ménages dirigés par les hommes envoient substantiellement plus que ceux dirigés par les femmes, comme le montre le graphique ci-dessus.

Tableau 8 : Répartition des flux émis en fonction de la catégorie socioprofessionnelle et le genre de l'émetteur

Catégorie socioprofessionnelle de l'émetteur	Masculin		Féminin	
	Montant émis (en millions)	%	Montant émis (en millions)	%
Profession libérale sauf artisans	9 835,1	50,4	979,6	26,7
Salariés	555,5	2,8	879,8	24,0
Artisans (Mécaniciens, soudeurs, Menuisiers, ...)	5 577,2	28,6	506,4	13,8
Elèves/Étudiants	714,6	3,7	36,5	1,0
Inactif	23,9	0,1	48,2	1,3
Autres	2 816,6	14,4	1 222,9	33,3
Ensemble des transferts émis	19 523,0	100	3 673,4	100

Source : Enquête sur les envois de fonds des travailleurs migrants, 2011

3.3. Flux de transfert émis selon le canal de transfert

Les résultats du tableau ci-dessous révèlent que plus des trois quarts (76,2%) des transferts émis transitent par les canaux formels (les banques, la poste et les sociétés de transfert), soit un montant de 17,7 milliards. Le recours aux services de voyageurs dans les envois de fonds n'est pas négligeable. En effet, plus de 4 milliards (18,5% des envois de fonds à l'étranger) sortent du pays par l'intermédiaire de voyageurs.

Tableau 9 : Répartition des flux de transferts émis selon le circuit

Canal d'émission	Montant (en millions)	%
Banques, Postes, Sociétés de transfert	17 668,4	76,2
Voyageurs	4 292,9	18,5
Commerçants/Hommes d'affaires	314,1	1,3
Système Fax	433,4	1,9
Autres	487,5	2,1
Ensemble des transferts émis	23 196,4	100

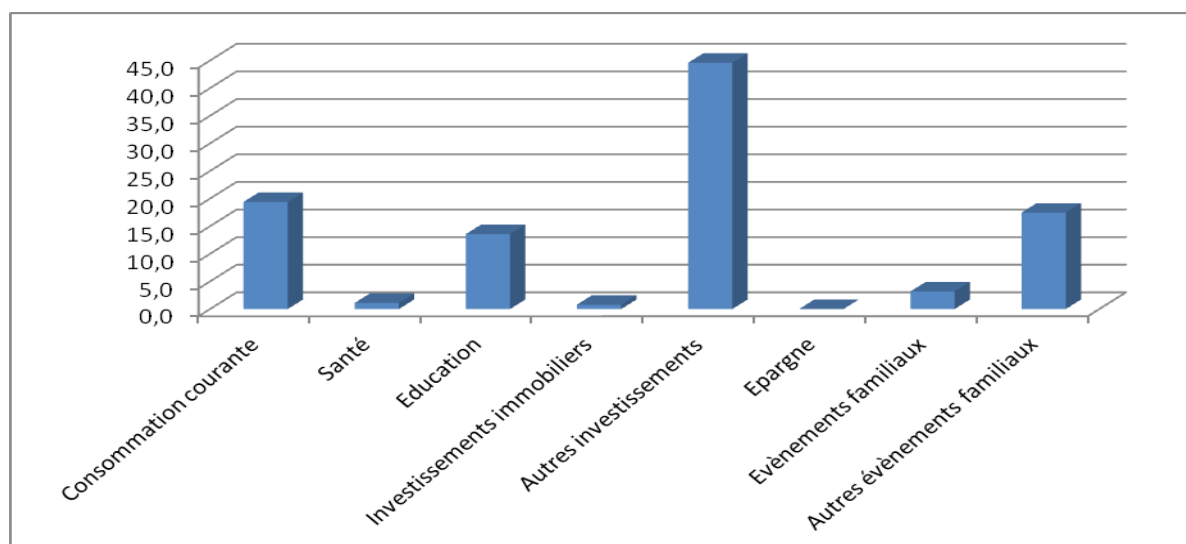
Source : Enquête sur les envois de fonds des travailleurs migrants, 2011

3.4. Analyse des envois de fonds selon le motif économique

Les transferts émis se sont révélés avoir une structure de dépense différente de celle des transferts reçus.

En effet, contrairement aux transferts reçus pour lesquels les "investissements immobiliers" occupent la première place, suivis de très près par la "Consommation courante", les transferts émis concernent en priorité les "Autres investissements" suivis de très loin par la "Consommation courante".

Graphique 10 : Répartition des envois de fonds (en %) selon le motif économique



Source : Enquête sur les envois de fonds des travailleurs migrants, 2011

Ainsi, presque la moitié (44,6%) des envois de fonds des travailleurs migrants sont orientés vers les “Autres investissements”. La consommation courante demeure dans le cas des transferts émis le deuxième poste d'importance avec 19,4%. L'éducation (13,6%) vient en quatrième position après les événements familiaux qui totalisent 17,4%. Les parts transférées pour les raisons de santé, d'investissements immobiliers et d'épargne sont très négligeables.

Tableau 10 : Répartition des envois de fonds selon le motif économique

Motifs économiques	Montant en millions	%
Consommation courante	4 495,5	19,4
Santé	253,1	1,1
Éducation	3 143,3	13,6
Investissements immobiliers	182,6	0,8
Autres investissements	10 341,2	44,6
Épargne	0,0	0
Événements familiaux	734,9	3,2
Autres événements familiaux	4 045,7	17,4
Ensemble	23 196,4	100

Source : Enquête sur les envois de fonds des travailleurs migrants, 2011

3.5. Orientation géographique des envois de fonds

Pour ce qui est de la destination des envois de fonds provenant du Togo, la situation est résumée dans le tableau suivant.

Tableau 11 : Répartition des transferts émis selon l'orientation géographique

Répartition géographique	Montant des transferts émis (en millions)	Pourcentage (%)
1. Afrique	13 281,8	57,3
1.1 UEMOA	7 780,4	33,5
1.2 Autre CEDEAO	2 684,0	11,6
1.3 CEMAC	1 337,0	5,8
1.4 Maghreb	1 480,4	6,4
2. EUROPE	8 738,8	37,7
dont Allemagne	3 283,8	14,2
dont France	2 465,5	10,6
3. Etats Unis	1 145,1	4,9
4. Asie	30,6	0,1
Ensemble des transferts émis	23 196,4	100,0

Source : Enquête sur les envois de fonds des travailleurs migrants, 2011

Le continent africain pris dans son ensemble est la première partie du monde recevant le plus de transfert de fonds. Le montant transféré vers le continent africain est évalué à 13,3 milliards, représentant 57,3% de l'ensemble des fonds émis. Les fonds émis vers les pays membres de l'UEMOA, pour un montant de 7,8 milliards soit 33,5% des fonds totaux émis, sont les plus

importants. Outre les pays de l'UEMOA, les pays de la CEDEAO autres que ceux de l'UEMOA bénéficient pour leur part de 2,7 milliards.

La deuxième destination des fonds émis vers le reste du monde est le continent européen avec un flux total de 8,7 milliards, soit 37,7% des flux totaux émis. L'Allemagne, suivie de la France reçoivent respectivement 3,3 et 2,5 milliards, soit 14,2 et 10,6% du total des fonds émis.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les résultats de l'enquête sur les envois de fonds des migrants au Togo sont globalement satisfaisants et riches en enseignements. En effet, ils ont permis d'avoir une meilleure compréhension des circuits de transfert ainsi que la structure des motifs économiques sous-tendant les envois de fonds.

Il ressort de l'enquête que les réceptions de fonds transitant par les canaux informels sont assez faibles par rapport aux transferts via les canaux formels. Cependant, les canaux informels sont plus sollicités pour les envois de fonds vers le reste du monde.

En outre, l'enquête a révélé une implication active des travailleurs migrants dans la vie sociale des membres de leurs familles restés au pays. Ainsi, une part assez importante des transferts reçus est orientée vers les dépenses de consommation courante, de santé et d'éducation. Toutefois, les transferts reçus servent prioritairement à l'investissement immobilier.

Les résultats de la présente enquête permettront également d'affiner les estimations effectuées dans le cadre de la production des statistiques de la balance des paiements.

Les résultats de l'enquête révèle que ces fonds ont incontestablement des incidences sur les facteurs de développement du pays. Au regard du niveau de pauvreté au Togo, la contribution des transferts reçus à l'amélioration des conditions de vie des ménages est à renforcer à travers une politique incitant l'orientation desdits capitaux vers des secteurs porteurs de croissance.

Deux axes de mesures de politique économique peuvent être retenus pour améliorer l'effet des transferts de fonds des migrants sur le développement économique du Togo. Le premier axe a trait à l'utilisation des fonds reçus des migrants et le second concerne la promotion de l'utilisation des canaux formels pour les envois de fonds des travailleurs migrants.

En effet, selon Gupta, Patillo et Wagh (2007)¹, l'impact direct des envois de fonds des travailleurs migrants dépend de leur utilisation, de leur effet sur l'offre de travail et la production du pays ainsi que sur la financiarisation de l'économie.

L'intégration des ménages bénéficiaires des envois de fonds des migrants dans le secteur financier officiel est l'une des conditions requises pour une utilisation efficace des transferts de fonds reçus. Elle permettrait de renforcer l'épargne intérieure qui pourrait être orientée vers des projets productifs. A cet égard, il conviendrait de promouvoir une plus forte implication des institutions de microfinance dans les réceptions de fonds transférés par les migrants.

La proximité entre ces structures et les populations favorisera la bancarisation des ménages bénéficiaires. Une fois cette étape de bancarisation franchie, les institutions de microfinance pourraient développer une offre de produits financiers adaptés à ces ménages notamment les octrois de crédit pour le logement et l'équipement garantis par les flux de transferts de fonds des migrants.

Les migrants togolais pourraient également être encouragés à développer des projets d'investissement au Togo à travers la création par les Autorités nationales d'un fonds d'appui à l'investissement des togolais de l'extérieur. Ce fonds permettrait d'octroyer des lignes de crédit ou des garanties pour le financement des projets d'investissement des migrants togolais.

S'agissant de la promotion des envois de fonds par le biais des canaux formels, les Autorités monétaires devraient œuvrer pour une baisse des coûts des transferts de fonds empruntant les circuits officiels. A cet effet, des actions devraient être menées pour stimuler une concurrence accrue sur le marché des transferts de fonds des migrants en vue de réduire l'attrait pour les canaux informels. Dans ce cadre, les initiatives prises par certains groupes bancaires de la place pour créer leurs propres réseaux de transferts rapides d'argent devraient être renforcées

¹ S. Gupta, C. Patillo, S. Wagh (2007) « Impact bénéfique des envois de fonds sur l'Afrique » Finance&développement

davantage.

En outre, la télécommunication notamment l'internet est l'un des principaux paramètres indispensables pour le fonctionnement des systèmes d'exploitation des Sociétés de Transferts d'Argents. A cet égard, les autorités nationales pourraient favoriser la baisse des coûts des transferts rapides de fonds à travers la baisse des coûts des services de télécommunication.

Par ailleurs, le renforcement des actions de communication de la BCEAO et des autres acteurs du système financier pour la promotion de la bancarisation devrait permettre aux populations de prendre conscience de l'importance de l'utilisation du circuit bancaire notamment pour la sécurisation de leur épargne. Ces actions contribueront à l'atteinte de l'objectif visant, entre autres, l'intégration dans le secteur financier officiel, des ménages bénéficiaires des envois de fonds des migrants.

BIBLIOGRAPHIE

Banque Africaine de Développement (BAD), 2008 : Les transferts de fonds des migrants : Un enjeu de développement.

Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), Direction Nationale pour le Sénégal, Septembre 2011 : Enquête sur l'envoi des fonds des migrants.

Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest : Annuaire statistique 2010.

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Décembre 2011 : Rapport sur l'aide publique au développement 2010.

ANNEXES

Annexe 1 : Compléments de résultats sur les réceptions de fonds

Annexe 1. 1 : Répartition des flux de transferts reçus selon le genre et le canal

Canal de transfert	Masculin		Féminin	
	Montant reçu en millions	%	Montant reçu en millions	%
Banques, Postes, Sociétés de transfert	86 402,1	62,1	34 152,2	24,6
Voyageur	10 350,2	7,4	5 082,7	3,7
Commerçant/ Homme d'affaires	1 389,4	1,0	337,0	0,2
Système fax	26,0	0,0	82,4	0,1
Autres	1 055,8	0,8	196,4	0,1
Total genre	99 223,3	71,3	39 850,7	28,7

Annexe 1. 2 : Répartition des flux de transferts reçus selon le genre et la nature

Nature du transfert	Masculin		Féminin	
	Montant reçu en millions	%	Montant reçu en millions	%
Régulière	32 166,2	23,1	27 119,6	19,5
Occasionnelle	67 057,2	48,2	12 731,2	9,2
Total genre	99 223,3	71,3	39 850,7	28,7

Annexe 1. 3 : Répartition des flux de transferts réguliers reçus selon le genre et la périodicité

Périodicité	Masculin		Féminin	
	Montant reçu en millions	%	Montant reçu en millions	%
Mensuelle	22 518,1	16,2	22 555,6	16,2
Trimestrielle	5 120,3	3,7	2 742,5	2,0
Semestrielle	2 552,7	1,8	1 107,4	0,8
Annuelle	1 975,1	1,4	714,1	0,5
Total genre	32 166,2	23,1	27 119,6	19,5

Annexe 1. 4 : Répartition des flux de transferts reçus occasionnellement selon le genre et la nature

Nature des événements	Masculin		Féminin	
	Montant reçu en millions	%	Montant reçu en millions	%
Événement familiaux	32 199,1	23,2	6 682,4	4,8
Événement religieux	1 774,4	1,3	117,0	0,1
Autres	33 083,6	23,8	5 931,8	4,3
Total genre	67 057,2	48,2	12 731,2	9,2

Annexe 1. 5 : Proportion des ménages en fonction du canal de réception et du genre du chef de ménage (%)

Canal de réception	Genre		Total
	Féminin	Masculin	
Banques, Postes, Sociétés de transfert	25,22	43,80	69,02
Voyageur	11,79	12,17	23,97
Commerçant/ Homme d'affaires	0,39	1,51	1,90
Système fax	0,58	0,39	0,97
Autres	1,61	2,53	4,14
Total genre	39,60	60,40	100,00

Annexe 1. 6 : Proportion des ménages en fonction du canal de réception et de l'âge du chef de ménage (%)

Canal de réception	Âge				Total
	[15 - 30 ans]	[31 - 40 ans]	[41 - 60 ans]	plus de 60 ans	
Banques, Postes, Sociétés de transfert	24,02	20,80	19,47	4,73	69,02
Voyageur	7,27	8,53	6,03	2,13	23,97
Commerçant/ Homme d'affaires	0,83	0,34	0,39	0,34	1,90
Système fax	0,18	0,22	0,40	0,17	0,97
Autres	1,21	1,16	0,75	1,02	4,14
Ensemble	33,50	31,06	27,05	8,39	100,00

Annexe 1. 7 : Proportion des ménages en fonction du canal de réception et de la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage (%)

Canal de réception	Profession						Total
	Profession libérale sauf artisans	Salariés	Artisans (Mécaniciens, soudeur, Menuisier, ...)	Élèves/ Étudiants	Inactif	Autres	
Banques, Postes, Sociétés de transfert	16,89	10,28	14,91	7,85	3,38	15,71	69,02
Voyageur	6,62	1,49	6,12	2,14	1,42	6,18	23,97
Commerçant/ Homme d'affaires	0,56	0,00	0,67	0,49	0,17	0,00	1,90
Système fax	0,63	0,00	0,00	0,00	0,17	0,18	0,97
Autres	0,85	0,17	1,79	0,76	0,17	0,40	4,14
Ensemble	25,55	11,94	23,50	11,25	5,30	22,47	100,00

Annexe 1. 8 : Proportion des ménages en fonction du canal de réception et la fréquence de réception (%)

Canal de réception	Fréquence de réception des fonds		Total
	Régulière	Occasionnelle	
Banques, Postes, Sociétés de transfert	24,33	44,69	69,02
Voyageur	7,49	16,48	23,97
Commerçant/ Homme d'affaires	0,56	1,34	1,90
Système fax	0,40	0,57	0,97
Autres	0,97	3,17	4,14
Ensemble des fonds reçus	33,76	66,24	100,00

Annexe 1. 9 : Proportion des ménages en fonction du canal de réception et de la périodicité (%)

Canal de réception	Périodicité Régulière				Total
	Mensuelle	Trimestrielle	Semestrielle	Annuelle	
Banques, Postes, Sociétés de transfert	41,52	15,57	7,53	7,44	72,07
Voyageur	10,36	6,69	2,65	2,49	22,19
Commerçant/ Homme d'affaires	1,00	0,00	0,00	0,66	1,66
Système fax	0,00	0,00	0,53	0,66	1,19
Autres	1,19	0,66	0,53	0,50	2,89
Ensemble	54,07	22,93	11,24	11,76	100,00

Annexe 1. 10 : Proportion des ménages en fonction du canal de transfert reçu et du type d'événement occasionnel (%)

Canal de réception	Événements Occasionnels			Total
	Événements familiaux	Événements religieux	Autres	
Banques, Postes, Sociétés de transfert	43,00	0,02	22,00	67,00
Voyageur	16,00	1,00	8,00	25,00
Commerçant/ Homme d'affaires	2,00	0,00	0,00	2,00
Système fax	1,00	0,00	0,00	1,00
Autres	3,00	1,00	1,00	5,00
Ensemble	64,00	4,00	32,00	100,00

Annexe 1.11 : Répartition en % des transferts reçus en fonction du pays d'origine et du canal

Répartition géographique	Banques, Postes, Sociétés de transfert	Voyageur	Commerçant/ Homme d'affaires	Système fax	Autres	Total
1. AFRIQUE	21,8	5,2	0,5	0,0	0,3	27,8
UEMOA	8,1	1,7	0,2	0,0	0,1	10,1
CEDEAO hors UEMOA	1,1	1,8	0,3	0,0	0,2	3,3
CEMAC	11,3	1,3	0,0	0,0	0,1	12,7
Maghreb	1,2	0,3	0,0	0,0	0,0	1,6
Autres pays de l'Afrique	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
2. EUROPE	45,7	4,8	0,5	0,1	0,5	51,6
<i>dont FRANCE</i>	12,2	1,6	0,0	0,1	0,1	13,9
7. AMERIQUE	17,7	0,8	0,0	0,0	0,1	18,5
<i>dont USA</i>	12,6	0,6	0,0	0,0	0,1	13,2
8. Asie	1,5	0,3	0,2	0,0	0,0	2,1
9. Océanie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble transferts reçus	86,7	11,1	1,2	0,1	0,9	100,0

Annexe 2 : Compléments de résultats sur les envois de fonds*Annexe 2. 1 : Répartition des fonds émis selon le canal (montants en millions de FCFA)*

Canal	Montant	%
Banques, Postes, Sociétés de transfert	17 668,3	76,17
Voyageurs	4 292,9	18,51
Commerçants/Hommes d'affaires	314,1	1,35
Système Fax	433,4	1,87
Autres	487,5	2,10
Ensemble	23 196,4	100

Annexe 2. 2 : Répartition des fonds émis selon la catégorie socioprofessionnelle

Profession/Statut	Montant (millions de FCFA)	%
Profession libérale sauf artisans	10 814,8	46,62
Salariés	1 435,3	6,19
Artisans (Mécaniciens, soudeur, Menuisier, ...)	6 083,6	26,23
Elèves/Étudiants	751,1	3,24
Inactif	72,1	0,31
Autres	4 039,6	17,41
Ensemble	23 196,4	100

Annexe 2. 3 : Répartition des fonds émis selon la catégorie socioprofessionnelle et du genre du chef de ménage émetteur du fonds

	Masculin		Féminin	
	Montant en millions de FCFA	%	Montant en millions	%
Profession libérale sauf artisans	9 835,1	42,40	979,6	4,22
Salariés	555,5	2,39	879,9	3,79
Artisans (Mécaniciens, soudeur, Menuisier, ...)	5 577,2	24,04	506,4	2,18
Elèves/Étudiants	714,6	3,08	36,5	0,16
Inactif	23,9	0,10	48,2	0,21
Autres	2 816,6	12,14	1 222,9	5,27
Ensemble	19 523,0	84,16	3 673,4	15,84

Annexe 2. 4 : Répartition des ménages en fonction du lien de parenté avec le correspondant récepteur

Lien de parenté avec le correspondant récepteur	Pourcentage (%)
Frère/Sœur	42,68
Mari/Epouse	4,14
Enfant	14,62
Père/Mère	11,47
Ami	10,87
Autres	16,22
Ensemble	100,00

Annexe 2. 5 : Répartition en % des transferts émis en fonction du pays récipiendaire et du canal

Pays récipiendaires	Canal d'envoi des transferts émis (en %)					
	Banques, Postes, Sociétés de transfert	Voyageurs	Commerçants / Hommes d'affaires	Système Fax	Autres	Total
1. AFRIQUE	35,1	18,5	1,4	0,1	2,1	57,3
BENIN	1,2	2,8	0,4	0,0	1,0	5,3
BURKINA FASO	7,4	0,4	0,7	0,0	0,0	8,5
COTE D'IVOIRE	3,8	0,1	0,0	0,1	0,0	4,0
CAMEROUN	2,1	0,1	0,0	0,0	0,0	2,2
GABON	3,5	0,1	0,0	0,0	0,0	3,6
GHANA	4,1	5,1	0,0	0,0	0,5	9,8
GUINEE CONAKRY	0,0	0,7	0,0	0,0	0,0	0,7
MALI	1,3	1,2	0,0	0,0	0,0	2,5
MAROC	0,2	6,2	0,0	0,0	0,0	6,4
NIGER	9,2	0,4	0,0	0,0	0,0	9,6
NIGERIA	0,2	0,7	0,3	0,0	0,6	1,8
SENEGAL	2,2	0,8	0,0	0,0	0,0	3,0
2. EUROPE	37,9	0,0	0,0	0,0	0,0	37,9
FRANCE	10,6	0,0	0,0	0,0	0,0	10,6
ALLEMAGNE	14,2	0,0	0,0	0,0	0,0	14,2
BELGIQUE	3,2	0,0	0,0	0,0	0,0	3,2
HOLLANDE	2,4	0,0	0,0	0,0	0,0	2,4
ITALIE	7,3	0,0	0,0	0,0	0,0	7,3
3. AMERIQUE	3,2	0,0	0,0	1,7	0,0	4,9
ETATS-UNIS	3,2	0,0	0,0	1,7	0,0	4,9
4. ASIE	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
CHINE	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Total	76,2	18,5	1,4	1,9	2,1	100,0

Annexe 3 : Tableau de synthèse des extrapolations*Montants en FCFA*

Localité	Transferts reçus			Transferts émis		
	Montants bruts	Pondérations	Montants extrapolés	Montants bruts	Pondérations	Montants extrapolés
LOME	358 320 615		106 113 483 090	63 383 484		20 880 991 749
ABLOGAME	48 233 000	320,04	15 436 489 320	17 091 000	320,04	5 469 803 640
ADAMAVO	68 478 400	305,56	20 924 259 904	7 455 000	305,56	2 277 949 800
AGOE-NYIVE	90 461 200	176,23	15 941 977 276	5 240 000	176,23	923 445 200
ANFAME	82 941 415	398,68	33 067 083 332	21 066 000	398,68	8 398 592 880
TOTSI	68 206 600	304,13	20 743 673 258	12 531 484	304,13	3 811 200 229
SOKODE	109 471 000		32 960 592 519	7 690 000		2 315 379 932
KOMAH	37 598 000	301,09	11 320 371 217	7 040 000	301,09	2 119 671 615
KOULOUNDE	71 873 000	301,09	21 640 221 302	650 000	301,09	195 708 317
Total	467 791 615		139 074 075 609	467 791 615		23 196 371 681

Annexe 4 : Termes de référence de l'enquête

I - JUSTIFICATION

Les envois de fonds des travailleurs migrants en direction de l'Afrique subsaharienne ont connu une accélération constante au cours de ces dernières années. Ils sont estimés par la Banque mondiale à 6,5% du total des transferts des travailleurs migrants vers les pays en développement et représentent 2,2% du PIB de cette partie du continent en 2009.

Dans les économies de l'UEMOA, les fonds reçus des travailleurs migrants ont quasiment quadruplé entre 2000 et 2008, passant de 323,1 milliards de FCFA à 1.223,5 milliards¹. Rapportés au PIB, ils ont gagné 2,2 points de pourcentage sur la période pour atteindre 3,9% en 2008, soit une moyenne de 2,9% par an sur la période. Par pays, cette proportion varie de 0,9% (Côte d'Ivoire, Niger) à 8,8% (Togo). Elle est estimée à 2,9% au Bénin, 1,3% au Burkina, 3,9% en Guinée-Bissau, 3,4% au Mali et 7,3% au Sénégal.

Les entrées de fonds des travailleurs migrants dans l'UEMOA se sont repliées en 2009 de 11,8% pour s'établir à 1.078,6 milliards, soit 3,3% du PIB. Ce recul est essentiellement imputable aux répercussions de la crise financière sur les économies d'accueil des travailleurs migrants, avec notamment un accroissement massif du chômage.

Ces estimations, effectuées par la BCEAO dans le cadre de la confection de la balance des paiements, constituent la principale source d'informations sur les envois de fonds des travailleurs migrants. Elles ont été établies sur la base des informations fournies sur les transferts bancaires, les flux recensés auprès des sociétés de transferts d'argent (banques, postes et sociétés de transfert rapide d'argent), ainsi que les statistiques sur les billets étrangers appréhendées à travers les opérations de change manuel.

Cette approche présente toutefois des limites qui sont afférentes notamment :

- à l'existence d'un biais lié au fait que les motifs économiques des transferts bancaires et électroniques ne sont pas toujours clairs. Les chiffres communiqués par les Sociétés de Transfert d'Argent ne correspondent pas dans leur intégralité à des envois de fonds des travailleurs migrants ;

- à la faiblesse, voire l'absence de prise en compte des transferts effectués par les canaux non formels. Ce qui se traduit par une sous estimation des fonds envoyés par les travailleurs migrants, eu égard à la proportion importante des transferts informels. A titre illustratif, une étude de la Banque Africaine de Développement (BAD²), réalisée en 2008, a conclu que les fonds expédiés par les canaux non officiels représentaient en 2005, respectivement 73,0% et 46,0% du total des transferts des travailleurs migrants reçus par le Mali et le Sénégal.

Le niveau important des transferts transitant par les canaux informels (porteurs, fax³, nature, etc.), singulièrement dans les pays africains, est lié principalement au coût relativement élevé des transferts par le circuit formel, ainsi qu'à leur faible degré de bancarisation et de développement du système financier.

Pour pallier ces insuffisances, il est proposé de mener une enquête auprès des populations, aux

¹Données issues des statistiques de balance des paiements établies essentiellement à partir des informations recueillies auprès des opérateurs officiels (banques, sociétés de transferts rapides, postes).

²BAD (2008), les transferts des fonds des migrants, un enjeu de développement, rapport d'étude.

³ Le système « fax » consiste à regrouper les montants à transférer dans un point de collecte (généralement un commerce ou dans un foyer) et à redistribuer, par un intermédiaire dans le pays d'origine (généralement un commerçant) la somme aux bénéficiaires, après identification téléphonique. C'est un système de transfert assez rapide, de moitié moins coûteux en général que les transferts par voie officielle, mais plus risqué, en raison de l'absence de documents écrits.

fins de recueillir des données supplémentaires pouvant permettre d'affiner les estimations effectuées par la BCEAO. Il est notamment attendu de l'enquête, des informations sur les motifs économiques des transferts, ainsi que la part des montants reçus ou émis en dehors des circuits formels.

II - OBJECTIFS

L'objectif principal de l'enquête est de collecter les informations pouvant permettre une meilleure estimation des envois de fonds des travailleurs migrants, afin d'améliorer la production des statistiques de la balance des paiements des pays de l'UEMOA.

De façon spécifique, l'enquête vise à :

- améliorer la mesure du niveau des transferts des travailleurs migrants ;
- cerner la part des montants émis ou reçus des travailleurs migrants transitant par les canaux informels ;
- mieux appréhender l'utilisation de ces fonds.

III - METHODOLOGIE

Après les travaux réalisés en 2010 relatifs au démarrage de la phase pilote au Sénégal, en relation avec la Direction Nationale de la BCEAO pour le Sénégal, il est retenu de l'étendre à tous les pays de l'Union. Les zones géographiques à enquêter devraient se situer aussi bien dans les zones urbaines que rurales.

L'enquête aura pour population cible les ménages. Deux approches peuvent être envisagées :

- la constitution d'un échantillon à partir d'une base de données éventuellement disponible, permettant d'identifier les ménages bénéficiaires de ces revenus. A cet égard, les informations collectées par les Instituts Nationaux de Statistiques (INS) à partir des enquêtes ménages seront examinées ;
- la constitution d'un échantillon aléatoire à partir des clients des sociétés de transferts d'argent par lesquelles transitent une bonne partie des envois de fonds des travailleurs migrants, ainsi que des ménages ayant recours aux voies informelles. Il pourrait s'agir pour cette dernière catégorie de ménages d'identifier la clientèle de certains commerçants reconnus comme des acteurs dans les circuits de transferts non formels. Cette démarche pourrait permettre de pallier l'absence d'une base de sondage sur les bénéficiaires et les expéditeurs.

Au regard de l'expérience menée au Sénégal, la première approche pourrait être privilégiée pour des raisons d'ordre opérationnel. Toutefois, les Directions Nationales qui auraient des difficultés d'application pourraient examiner les modalités de la deuxième approche.

Un projet de questionnaire à soumettre aux ménages a été élaboré (cf. annexe 4). Les informations ainsi collectées permettront, notamment, le calcul de clés de répartition et des coefficients d'extrapolation pour une meilleure estimation des envois de fonds des travailleurs migrants et une analyse plus fine de leur importance dans l'économie.

Les données collectées à travers l'enquête de la Direction des Etudes et des Relations internationales (DERI) auprès des Sociétés de Transfert d'Argent (STA) pourraient également être mises à profit pour affiner les statistiques sur les envois de fonds des migrants.

IV - COUT

Le coût estimatif de l'enquête pour chaque Direction Nationale est de 6.500.000 FCFA. Il se décompose comme suit.

	<i>Montant unitaire</i>	<i>Nombre</i>	<i>Total</i>
Matériel et fournitures de bureau	200 000	1	200 000
Moyens humains	6 000 000	1	6 000 000
Déplacements	200 000	1	200 000
Communications	100 000	1	100 000
Total			6 500 000

Les dépenses relatives aux « Moyens humains », « Déplacements » et « Communications » sont évaluées à 6.300.000 FCFA et inscrites au budget du Siège au Titre II, Chapitre V, Article 4, Rubrique 3 : Honoraires, compte n°622 3380 - Autres Honoraires. Quant aux dépenses d'acquisition de « matériels et fournitures de bureau », elles sont imputées au Titre II, Chapitre VII, Article 2, Rubrique 2 : Fournitures, compte n° 612 5100 - Fournitures de bureau.

V- ORGANISATION DES TACHES

Au regard de l'expérience tirée de l'enquête du Sénégal et des contraintes de chronogramme des Instituts Nationaux de Statistique (INS) invoquées par certaines Directions Nationales seront conduits par les Directions Nationales de la BCEAO. Toutefois, au regard des spécificités de la population cible (ménages), l'appui des Instituts Nationaux de la Statistique est nécessaire. Leur apport pourrait notamment porter sur l'adaptation des documents d'enquête (questionnaire, manuel de l'enquêteur, etc.) aux réalités du terrain, l'échantillonnage, la sélection des agents enquêteurs, la supervision de la collecte et le traitement des données.



Annexe 5 : Questionnaire de collecte de données

Bonjour Mr/Mme,

Dans le cadre de l'amélioration des estimations de la balance des paiements des pays de l'UEMOA, la BCEAO a initié une étude sur les envois de fonds. A cet égard, la présente enquête sur les transferts de fonds des travailleurs migrants vise à identifier les volumes, les origines et les utilisations de ces flux financiers. Les résultats de cette enquête permettront notamment d'affiner les estimations des niveaux et de la structure des transferts reçus et émis.

Vos réponses à ce questionnaire sont importantes pour les actions à mener ultérieurement. Nous vous invitons à cet effet, à nous consacrer quelques minutes.

Merci d'avoir accepté !

Confidentialité : Les renseignements contenus dans ce questionnaire sont confidentiels. Ils sont couverts par le secret statistique. Les résultats seront publiés sous forme anonyme conformément à la loi n°xxxxxxx relative aux obligations et secret en matière de statistique.

Code de l'enquêteur :

Code du Contrôleur :

Section 0 : IDENTIFICATION

0.1. Département :

0.2. Milieu de résidence : Urbain ou Rural

0.3. Arrondissement :

0.4. Commune(Communauté rurale) :

0.5. DR : N° RGPH.....N° BCEAO.....

0.6. Quartier :

0.7. N° de Concession :

0.8. N° du ménage tiré :

Mensuellement | | | | | | | | | | | | | | FCFA

ou

Annuellement | | | | | | | | | | | | | | FCFA

ou

Part (en %) : | | |

Pays 2 :

Mensuellement | | | | | | | | | | | | | | FCFA

ou

Annuellement | | | | | | | | | | | | | | FCFA

ou

Part (en %) : | | |

Pays 3 :

Mensuellement | | | | | | | | | | | | | | FCFA

ou

Annuellement | | | | | | | | | | | | | | FCFA

ou

Part (en %) : | | |

Pays 4 :

Mensuellement | | | | | | | | | | | | | | FCFA

ou

Annuellement | | | | | | | | | | | | | | FCFA

ou

Part (en %) : | | |

3.4. Par quelle(s) voie(s) recevez-vous ces fonds ? | | |

Banques, Postes, Sociétés de transfert (1) Voyageur (2) Commerçant/homme d'affaires (3)
Système fax (4) Autres (5)

Pour autres préciser.....

3.5. Pouvez-vous donner les raisons du choix du canal par lequel vous recevez des fonds ?

.....

3.6. Pouvez-vous donner une estimation du montant ou de la part des fonds que vous recevez par les *banques, sociétés de transfert d'argent, poste, téléphone & internet*

Mensuellement |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| FCFA

ou

Annuellement |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| FCFA

ou

Part (en %) : |_|_|

3.7. A quoi sont destinés les fonds que vous recevez ?

(Cocher le(s) motif(s) de l'opération et répartir les parts selon les motifs cochés)

Réf	Motif économique	Choix	Périodicité A : annuelle M : mensuel	Montant (FCFA)	Part (en %)
	Consommation courante	_ _			
	Santé	_ _			
	Education	_ _			
	Investissement immobilier (construction immobilière, achat de terrain,...)	_ _			
	Autres investissements (champ, achat de fonds de commerce, création d'entreprise, etc.)	_ _			
	Epargne, tontine	_ _			
	Evénements familiaux /religieux				
	Autres (à préciser)				
TOTAL					100

Section 4 : Données relatives aux émissions de fonds des résidents

4.1. Si vous envoyez des fonds, la fréquence est-elle ?

Régulière |_|_| occasionnelle |_|_|

- si régulière, à quelle périodicité |_|_|

mensuel (1) trimestriel (2) semestriel (3) annuel (4)

- si occasionnelle, citez les événements : |_|_|

familiaux (5) religieux (6) autres (7)

Pour autres préciser.....

4.2. A combien estimez-vous le montant des transferts que vous effectuez en faveur des non-résidents ?

Mensuellement |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| FCFA

Annuellement |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| FCFA

4.3. Pays de destination de ces fonds (*lister les pays avec une évaluation des montants ou*

parts) ?

Pays 1 :

Mensuellement | | | | | | | | | | | | | | FCFA

ou

Annuellement | | | | | | | | | | | | | | FCFA

ou

Part (en %) : | | |

Pays 2 :

Mensuellement | | | | | | | | | | | | | | FCFA

ou

Annuellement | | | | | | | | | | | | | | FCFA

ou

Part (en %) : | | |

Pays 3 :

Mensuellement | | | | | | | | | | | | | | FCFA

ou

Annuellement | | | | | | | | | | | | | | FCFA

ou

Part (en %) : | | |

Pays 4 :

Mensuellement | | | | | | | | | | | | | | FCFA

ou

Annuellement | | | | | | | | | | | | | | FCFA

ou

Part (en %) : | | |

4.4. Par quelle(s) voie(s) envoyez-vous ces fonds ? | | | | |

Banques, Postes, Sociétés de transfert (1) Voyageur (2) Commerçant/homme d'affaires (3)
Système fax (4) Autres (5)

Pour autres préciser.....

4.5. Pouvez-vous donner les raisons du choix du canal par lequel vous envoyez des fonds ?

.....

4.6. Pouvez-vous donner une estimation du montant ou de la part des fonds que vous envoyez par des canaux formels ? (*banques, sociétés de transfert d'argent, poste, téléphone & internet*)

Mensuellement | | | | | | | | | | | | | | FCFA

ou

Annuellement | | | | | | | | | | | | | | FCFA

ou

Part (en %) : | | |

4.7. A quoi sont destinés les fonds que vous envoyez ?

(Cocher le(s) motif(s) de l'opération et répartir les parts selon les motifs cochés)

Réf	Motif économique	Choix	Périodicité A: annuelle M: mensuel	Montant (FCFA)	Part (en %)
	Consommation courante	☐			
	Santé	☐			
	Education	☐			
	Investissement immobilier (construction immobilière, achat de terrain,...)	☐			
	Autres investissements (champ, achat de fonds de commerce, création d'entreprise, etc.)	☐			
	Epargne, tontine	☐			
	Evénements familiaux /religieux				
	Autres (à préciser)				
TOTAL					100

Section 5 : Informations sur les correspondants

5.1. Correspondant 1 :

Emetteur ☐ ou Récepteur ☐5.1.1. Sexe : Féminin ☐ Masculin ☐5.1.2. Tranche d'âge : [15 – 30 ans] ☐ [31 – 40 ans] ☐
[41 – 60 ans] ☐ [plus de 60 ans] ☐

5.1.3. Profession :

Profession libérale sauf artisans ☐ Salariés ☐Artisans (Mécanicien, soudeur, Menuisier, ...) ☐ Elèves- Etudiants ☐Inactif ☐ Autres ☐5.1.4. Pays d'origine : code pays ☐5.1.5. Pays de résidence : code pays ☐

5.1.6. Votre correspondant réside-t-il dans ce pays depuis plus d'un an ou compte-t-il y résider pendant au moins un an ?

OUI ☐ NON ☐

5.1.7. Pour quelles raisons, votre correspondant réside-t-il à l'étranger ? ☐

Travailleur migrant (1) Soins médicaux (2)

Etudiant (3) Travailleur saisonnier (4)

Agent diplomatique (5) Personnel militaire (6)

Autres (à préciser) (7).....

5.1.8. Quels sont vos liens avec le correspondants ? ☐

Frère/sœur (1) Mari/épouse (2) Enfant (3) Père/Mère (4)

Ami (5) autre à préciser (6).....

5.2. Correspondant 2 :

Emetteur ☐ ou Récepteur ☐

5.2.1. Sexe : Féminin ☐ Masculin ☐

5.2.2. Tranche d'âge : [15 – 30 ans] ☐ [31 – 40 ans] ☐
[41 – 60 ans] ☐ [plus de 60 ans] ☐

5.2.3. Profession :

Profession libérale sauf artisans ☐ Salariés ☐

Artisans (Mécanicien, soudeur, Menuisier, ...) ☐ Élèves- Étudiants ☐

Inactif ☐ Autres ☐

5.2.4. Pays d'origine..... :.....code pays ☐

5.2.5. Pays de résidence :.....code pays ☐

5.2.6. Votre correspondant réside-t-il dans ce pays depuis plus d'un an ou compte-t-il y résider pendant au moins un an ?

OUI ☐ NON ☐

5.2.7. Pour quelles raisons, votre correspondant réside-t-il à l'étranger ? ☐

Travailleur migrant (1) Soins médicaux (2)

Etudiant (3) Travailleur saisonnier (4)

Agent diplomatique (5) Personnel militaire (6)

Autres (à préciser) (7).....

5.2.8. *Quels sont vos liens avec le correspondants ?* ☐

Frère/sœur (1) Mari/épouse (2) Enfant (3) Père/Mère (4)

Ami (5) autre à préciser (6).....

5.3. Correspondant 3 :

Emetteur ☐ ou Récepteur ☐

5.3.1. **Sexe :** Féminin ☐ Masculin ☐

5.3.2. **Tranche d'âge :** [15 – 30 ans] ☐ [31 – 40 ans] ☐
 [41 – 60 ans] ☐ [plus de 60 ans] ☐

5.3.3. **Profession :**

Profession libérale sauf artisans ☐ Salariés ☐

Artisans (Mécanicien, soudeur, Menuisier, ...) ☐ Elèves- Etudiants ☐

Inactif ☐ Autres ☐

5.3.4. **Pays d'origine :**code pays ☐

5.3.5. **Pays de résidence :**code pays ☐

5.3.6. Votre correspondant réside-t-il dans ce pays depuis plus d'un an ou compte-t-il y résider pendant au moins un an ?

OUI ☐ NON ☐

5.3.7. Pour quelles raisons, votre correspondant réside-t-il à l'étranger ? ☐

Travailleur migrant (1) Soins médicaux (2)

Etudiant (3) Travailleur saisonnier (4)

Agent diplomatique (5) Personnel militaire (6)

Autres (à préciser) (7).....

5.3.7. *Quels sont vos liens avec le correspondants ?* ☐

Frère/sœur (1) Mari/épouse (2) Enfant (3) Père/Mère (4)

Ami (5) autre à préciser (6).....

5.4. Correspondant 4 :

Emetteur ☐ ou Récepteur ☐

5.4.1. **Sexe :** Féminin ☐ Masculin ☐

5.4.2. **Tranche d'âge :** [15 – 30 ans] ☐ [31 – 40 ans] ☐
[41 – 60 ans] ☐ [plus de 60 ans] ☐

5.4.3. **Profession :**

Profession libérale sauf artisans ☐ Salariés ☐

Artisans (Mécanicien, soudeur, Menuisier, ...) ☐ Elèves- Etudiants ☐

Inactif ☐ Autres ☐

5.4.4. **Pays d'origine:**.....code pays ☐

5.4.5. **Pays de résidence :**.....code pays ☐

5.4.6. Votre correspondant réside-t-il dans ce pays depuis plus d'un an ou compte-t-il y résider pendant au moins un an ?

OUI ☐ NON ☐

5.4.7. Pour quelles raisons, votre correspondant réside-t-il à l'étranger ? ☐

Travailleur migrant (1) Soins médicaux (2)

Étudiant (3) Travailleur saisonnier (4)

Agent diplomatique (5) Personnel militaire (6)

Autres (à préciser) (7).....

5.4.8. *Quels sont vos liens avec le correspondants ?* ☐

Frère/sœur (1) Mari/épouse (2) Enfant (3) Père/Mère (4)
Ami (5) autre à préciser (6).....

Observations de l'enquêteur

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Annexe 6 : Équipe d'appui

N°	NOMS	PRENOMS
AGENTS ENQUETEURS		
1	Mlle ADOTE	Ablavi
2	Mlle AFAN	Noudégno
3	Mlle AGBOVON	Abla Afefa Erica
4	Mlle AGHEY	Atifoa Wolali
5	Mlle DOLOU	Malimda P.
6	Mlle KOUDJOU	Hanouvi Ayawovi
7	M. AGBELI	Yao Amewu
8	M. AKAMBI	Jacob
9	M. AYITE	Mawuko
10	M. GBESSI	Koffigan Djima Pierre
11	M. KPOEDJOU	Kossi Dodziko
12	M. KALEBOU	Yawo
13	M. KOSSI	Kwadzo Mawuli
14	M. KOYI	Kokouvi
15	M. LOKOKPE	Yaovi Jean Pierre
16	M. NYANDA	Koffi
17	M. SAMAN	Sodu
18	M. TCHEGNON	Séko
19	M. TENOU	Kossivi
20	M. WAKLATSI	Zeyi Kossi M.
AGENTS DE SAISIE		
21	Mlle AGBAGLA	Fifonsi
22	Mlle ESSIEN	Efua
CONTROLEURS		
23	M. ADDA	Sétondji
24	M. ETIM	Komi Messan
25	M. KOKOU-AWANOU	Watara Nadjarikan
26	M. SYLVESTRE	Azize

Experts statisticiens de la DGSCN :

- Monsieur KOKOU-AWANOU Watara Nadjarikan
- Monsieur ADOLI Koffi



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Avenue Abdoulaye Fadiga
BP 3108 - Dakar - Sénégal
www.bceao.int